



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

DEPLOIEMENT DES PLATEFORMES DE LA RENOVATION ENERGETIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

REORGANISER LE SERVICE PUBLIC DE CONSEIL
AUX MENAGES

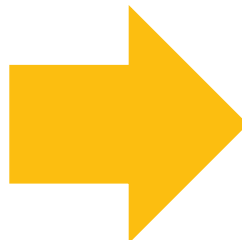
33 ESPACES INFO
ENERGIE



21 Plateformes
territoriales de la
rénovation énergétique
(PTRE) Expérimentales



12 PRIS ANAH
Partie rénovation
énergétique



**UN RESEAU UNIQUE
DE PLATEFORMES QUI
PROPOSE UN GUICHET
UNIQUE POUR LA
RENOVATION ENERGETIQUE
DE L'HABITAT, PORTEES
PREFERENTIELLEMENT PAR
DES EPCI**

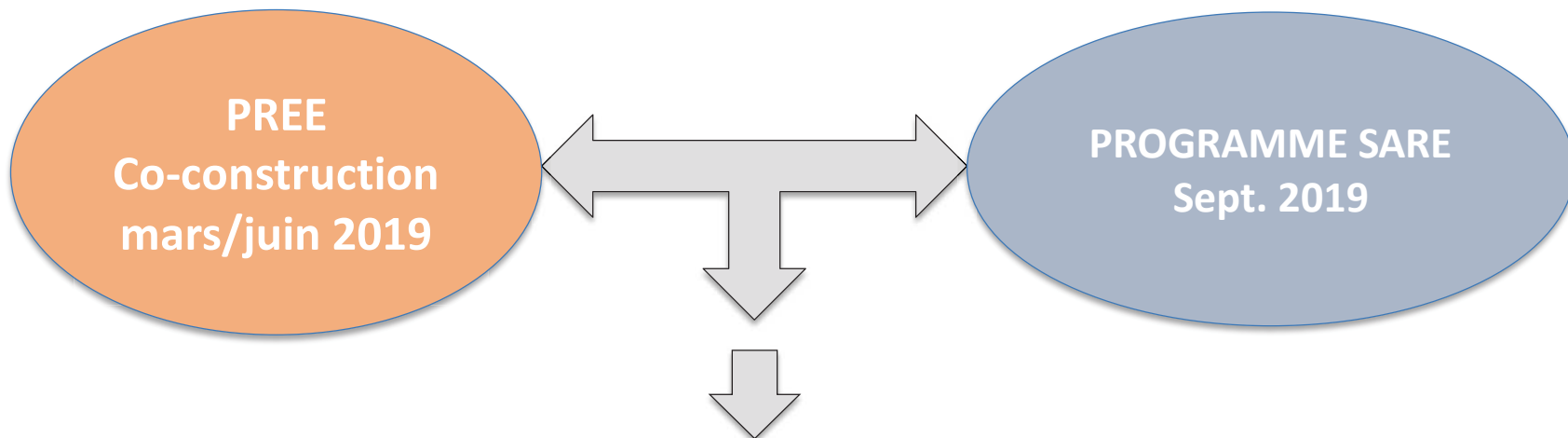
12 ADIL



Sous la signature commune
nationale



DEMARCHE CROISEE PREE/SARE



**AMI « DEPLOIEMENT DES PLATEFORMES DE LA
RENOVATION ENERGETIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE »**

Lancé par la Région en juillet 2020

PROGRAMME SARE : SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ARRET DU FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC PAR L'ADEME AU 31/12/2020
L'ÉTAT PROPOSE, à la place, UN FINANCEMENT VIA UN PROGRAMME
REPOSANT SUR LA MOBILISATION DE CEE

Arrêt du 8 septembre : programme CEE de 200 M€ destiné à financer un service d'accompagnement à la rénovation à destination des ménages et des professionnels



Structurer le parcours d'accompagnement des ménages sur le territoire

3 types de missions financées par le programme

= missions d'information, conseils, accompagnement des ménages, réalisation d'audits énergétiques...

Créer une dynamique territoriale autour de la rénovation

= mobilisation des professionnels et acteurs concernés et accompagner leur montée en compétence

Conseil au petit tertiaire

= mission de sensibilisation et conseil pour le petit tertiaire

SARE : LES ACTES MÉTIERS ET LES ASSIETTES D'AIDE FINANCIÈRES

PRINCIPES :

- Cofinancement de 50% (plafonné) sous condition d'un cofinancement public équivalent
- Financement par acte et non par ETP correspondant à des actes métiers prédéfinis

Conseil

- Premier niveau : 8 €/ ménage ou synd. De copropriété, 16 € tertiaire,
- Personnalisé : 50 €/ ménage ou synd. De copropriété, 400 € tertiaire,

Audit Energétique : 200 € en MI, 4 000 € copropriété,

Accompagnement :

- AMO sans accompagnement suivi de travaux: 800 € en MI, 4 000 € en copropriété,
- AMO avec accompagnement suivi de travaux : 400 € en MI, 8 000 € en copropriété,
- Moe : 1 200 € en MI, 8 000 € en copropriété

Animation : au prorata de la population couverte

PLATEFORMES : MODALITES DE DEPLOIEMENT

PROJET AMI PLAN DE DEPLOIEMENT DES PLATEFORMES DE LA RENOVATION ENERGETIQUE

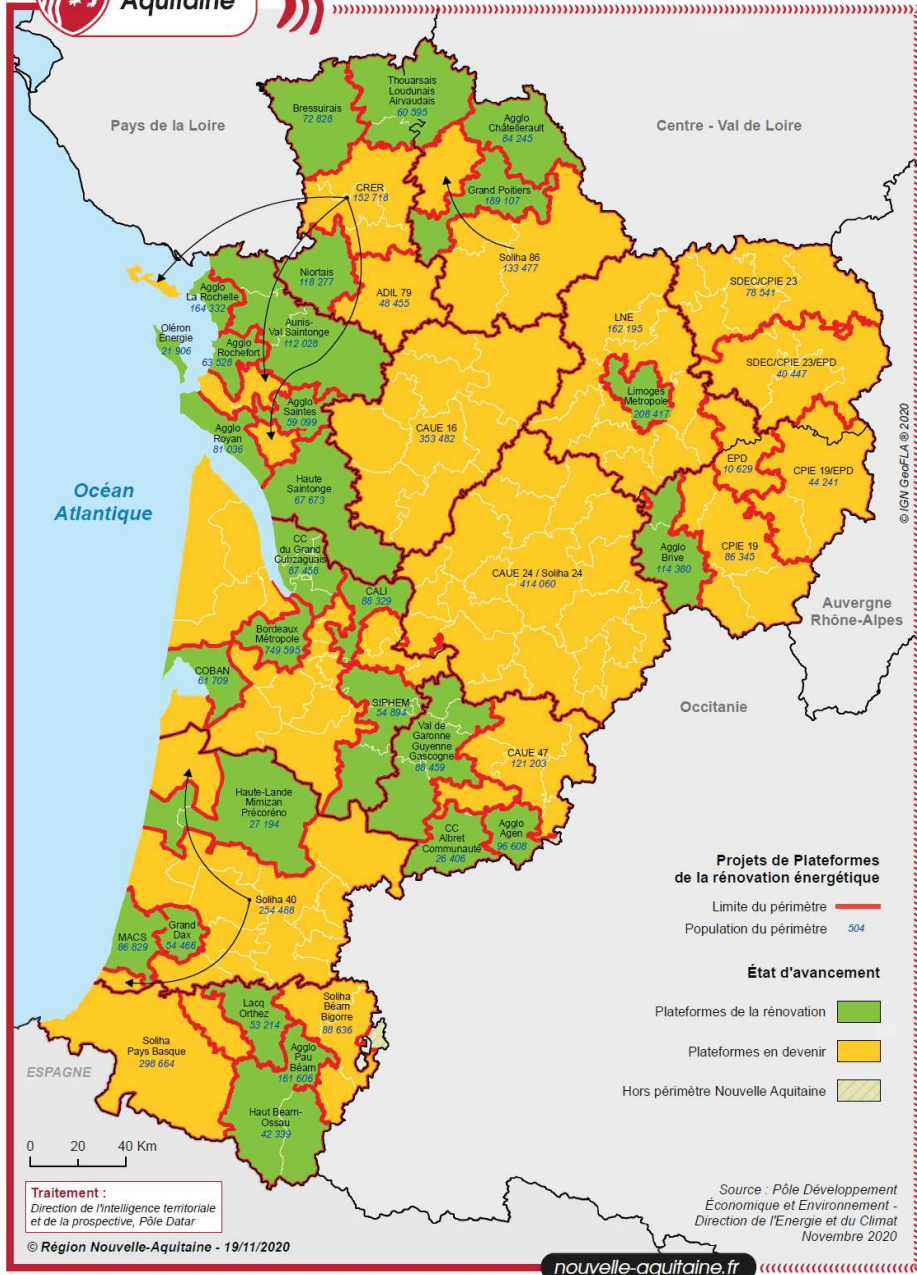


**PLATEFORMES
DE LA RENOVATION
ENERGETIQUE**



**PLATEFORMES
EN DEVENIR**

Service en 2021 assuré de manière transitoire par une structure porteuse d'un EIE qui se repositionne et est « cooptée » par les EPCI couvertes. Prépare le montage des futures Plateformes



Retours de l'AMI :

**28 candidatures
Plateformes (EPCI)**

**+
18 candidatures
Plateformes en devenir
dont une spécialisée
copropriétés (ALEC Gironde)**

**+ 1 candidature spécifique
ALEC Gironde Tertiaire**

*NB : En attente de derniers
éléments sur certains dossiers*

PLATEFORMES OBJECTIF 2022

DES ACTIONS D'INFORMATION PREVUES DES JANVIER 2021 :

- Courrier officiel du Président de la Région envoyé à tous les présidents d'EPCI
- Janvier et février : 2 Webinaires à destination des élus et services des EPCI pour permettre un accès de tous à un même niveau d'information et mobiliser les collectivités

PUIS DES DEMARCHES CIBLEES EN FONCTION DES CONTEXTES... à l'initiative de la Région ou la Région en appui des collectivités ou autres partenaires (réunions à l'échelle départementale, ou de Pays, ou entre EPCI voisins...)

SANS OUBLIER LES COMITES DE PILOTAGE DES PLATEFORMES ET NOTAMMENT DES PLATEFORMES EN DEVENIR : lieux d'échanges pour organiser l'après 2021...